



REFERENDUM 2007
Ministère de la Culture

Avec vous, la CGT-Culture

**VOUS TRAVAILLEZ
AU MINISTÈRE
DE LA CULTURE**
Agents titulaires,
non titulaires
CDI et CDD,
emplois jeunes,
sur contrat
emploi solidarité
ou contrat
emploi consolidé...

**Votez avant le
19 mars 2007**

Dans votre service,
votre direction
ou votre établissement,
un jour ou l'autre vous
avez eu,
ou vous aurez,
des droits
à faire valoir,
des revendications
à faire entendre,
des dossiers
à faire aboutir.

Vous êtes appelé(e) à renouveler pour trois ans la représentation syndicale au sein des Comités Techniques Paritaires (CTP), des Comités d'Hygiène et de Sécurité (CHS) et du Comité National d'Action Sociale (CNAS). Vos voix détermineront le nombre de sièges de chaque syndicat dans ces différentes instances paritaires (CTP et CHS ministériels, des directions d'administration centrale, des établissements, des DRAC...).

Ces instances sont consultées, entre autres, sur l'organisation des services, les effectifs, la formation, les problèmes liés aux conditions de travail... et sur l'action sociale, sportive et culturelle ... Elles jouent donc un rôle très important pour faire valoir les droits des agents et défendre nos missions.

Se donner les moyens d'agir avec la CGT-Culture

Votre vote va aussi être déterminant pour renforcer l'audience de la CGT et lui donner encore plus de moyens pour vous défendre.

Cependant, pour la CGT-Culture, vos intérêts ne peuvent être pleinement défendus qu'en prenant appui sur l'action collective.

La CGT vous la connaissez ?

Vous l'avez déjà rencontrée

Lors de ces trois dernières années, au ministère de la Culture, nous avons ensemble gagné ici, la revalorisation des carrières, là, des emplois supplémentaires, ... mais encore, fait reculer la précarité et cela, sans jamais relâcher notre action contre le démantèlement du ministère.

Désengagement de l'Etat, attaques contre la Fonction publique, sous-effectif et l'emploi sont des enjeux majeurs qui nécessitent la mobilisation de tous pour donner au service public culturel toute sa place et son rôle stratégique dans le pays. C'est pourquoi la CGT-Culture œuvre partout au plus large rassemblement des salariés.

Grâce à vous, c'est la première organisation syndicale du ministère de la Culture.

La CGT, c'est aussi la première organisation syndicale au niveau national

Vous l'avez trouvée à vos côtés sur tous les fronts pour défendre les retraites, la sécurité sociale, le pouvoir d'achat, l'égalité homme/femme, les droits des jeunes à un vrai emploi (retrait du CPE), ... mais aussi pour la Paix et la solidarité entre les peuples ...

Votez CGT !

Salaires, pouvoir d'achat : la CGT-Culture se mobilise sur tous les terrains

Le point Fonction publique augmente deux fois moins vite que les prix. Le premier échelon indiciaire se situe au niveau du SMIC pour la catégorie C, à 4 % au dessus en cat. B, et à 25 % en cat. A. Cela explique une grande part des difficultés que beaucoup d'entre nous rencontrent. Les mobilisations de 2005 ont contraint le gouvernement à augmenter la valeur du point à la hauteur de l'inflation. La CGT-Culture, dans la CGT-Fonction publique, travaille à construire de nouvelles luttes unitaires. Sur le terrain, c'est elle qui porte à bout de bras la bataille pour le maintien et l'amélioration de notre pouvoir d'achat, et pour une refonte de la grille indiciaire.

Si nous demeurons opposés à une augmentation de la part des primes dans nos rémunérations, et militons pour leur intégration dans le traitement, nous ne négligeons pas, pour autant, cet élément constitutif de notre pouvoir d'achat, refusant qu'il soit soumis à modulation. Nous avons obtenu de connaître les moyennes des taux servis par corps, grade et échelon. Sur cette base, nous avons poussé l'administration à engager une remise à niveau des primes des personnels objectivement pénalisés.

Au cœur des luttes pour l'emploi au ministère de la culture

Dans un contexte où le Gouvernement détruit des dizaines de milliers d'emplois dans la Fonction publique de l'Etat, au détriment des missions et des conditions de travail, la CGT-Culture a réussi, aux côtés des personnels, à obtenir localement des renforts significatifs (de plusieurs dizaines d'agents) notamment à Versailles, aux Archives, au Centre Pompidou, ou encore le maintien des postes voués à suppression comme au Mobilier national et manufactures.

Amélioration des carrières - Statuts des personnels

Charge de travail qui augmente, contenus qui évoluent, toujours plus complexes, niveau des qualifications qui s'élève. Le ministère n'en tire aucune conséquence en termes de déblocage des carrières, de promotions, de refonte des statuts et des grilles de salaire. Seule une action syndicale offensive et la mobilisation des personnels permettent d'arracher des améliorations.

Dans ces luttes, l'engagement des militants de la CGT-Culture et le travail rigoureux qu'ils produisent pour élaborer les revendications, reconnus par tous, ont fait la preuve de leur efficacité. Nous avons par exemple obtenu :

- des plans de requalification pour la filière accueil, surveillance, magasinage (plus d'un millier d'agents accéderont à un corps de niveau supérieur sur 5 ans) et pour les personnels de l'archéologie (environ 500 emplois de l'INRAP transformés sur 3 ans),
- des améliorations salariales au Centre Pompidou dont de fortes mesures bas-salaires (minimum porté à 1350 euros nets mensuels),
- un accord de principe, et l'ouverture de discussions, sur un plan de repyramidage de la filière Bâtiments de France,
- ... et, sans affaiblir notre action sur les autres plans, nous faisons de la filière administrative notre priorité pour les 3 ans à venir.

Sans relâcher notre pression pour que le statut de fonctionnaire demeure la norme d'emploi dans la Fonction publique, la CGT-Culture revendique, pour les contractuels employés en CDI (dont la plupart ont vocation à pouvoir intégrer des corps existants) des grilles salariales proches de celles des titulaires, des droits sociaux identiques, une gestion plus transparente et une harmonisation des différents statuts en application au ministère.

Contre l'emploi précaire, continuons ensemble à marquer des points

Suite aux batailles menées contre l'emploi précaire à la culture, (ayant permis près de 2 000 stabilisations ces sept dernières années), nous nous battons pour éviter qu'il se reconstitue. De longue lutte, nous avons gagné cette année la contractualisation des enseignants vacataires permanents des écoles d'architecture (quelques 500 personnes concernées), ainsi que la transformation de 400 CDD en CDI à l'INRAP courant 2007. Egalement, nous agissons pour que nos collègues sur emplois aidés, employés sur des fonctions permanentes en dépit de la réglementation, continuent d'être embauchés quand leur contrat arrive à terme.

Conditions de travail, hygiène et sécurité : de fortes exigences

Formés à leur fonction de membre de CHS, les représentants de la CGT-Culture interviennent dans les réunions et les visites de services pour que soient strictement respectés les textes, les instructions cadres, les préconisations des médecins et des spécialistes. Nous interpellons régulièrement l'administration face aux situations de souffrance au travail.

L'action de la CGT-Culture au Comité national d'action sociale a permis :

une revalorisation du montant des secours (de 600 à 1000 euros), des prêts (de 1600 à 2000 euros), un étalement plus long des remboursements (de 24 à 36 mois), la suppression des frais de dossier, la mise en place d'une tarification des prestations sociales, sportives et culturelles en fonction des revenus des familles.

Dossiers individuels : une efficacité bien réelle

Sans oublier les actions collectives, les représentants de la CGT-Culture effectuent chaque jour des dizaines d'interventions pour régler des dossiers individuels que ce soit en matière de carrière, d'aide sociale et de défense contre l'arbitraire et les discriminations.

...Et avec la CGT-Fonction publique et toute la confédération, nous luttons pour :

- Une hausse d'au moins 10 % de nos traitements de base et des mesures bas salaires dont le minimum doit être porté à 1500 euros bruts
- Une retraite à taux plein dès 60 ans, et l'amélioration des régimes complémentaires qui, à travers l'IRCANTEC, concernent environ 40 % des personnels du ministère
- La régularisation de tous les sans-papiers, contre le racisme et toutes les formes d'exclusion.

Pour la défense et le renforcement des services publics, la CGT prend ses responsabilités

Faire le choix du service public, c'est refuser que la production de biens et de services répondant à des besoins essentiels de la population (énergie, santé, transports, éducation, culture...) soit en tout ou partie livrée au marché, qu'elle obéisse à la loi du profit. C'est notamment combattre les privatisations et la logique de mettre en concurrence opérateurs publics et opérateurs privés, entraînant exclusions et inégalités grandissantes, s'opposant par conséquent totalement à l'intérêt général.

C'est aussi, dans notre propre périmètre d'action, lutter contre le désengagement de l'Etat, la diminution de ses moyens d'intervention, l'externalisation voire l'abandon de missions, la fermeture de services de proximité, mais aussi contre l'introduction dans le secteur public et la Fonction publique, via la LOLF, de modes de gestion et de management issus du privé, qui réduisent la définition des politiques à une approche exclusivement comptable. Autant de facteurs qui conduisent à la destruction des solidarités sociales et territoriales !

Le service public est au cœur des enjeux de notre société. Il est aussi au centre des priorités d'action de toute la CGT, en tête des forces qui se mobilisent et font se rassembler, dans les manifestations et les luttes, salariés du public et usagers.

Le ministère de la Culture : un acquis primordial gravement menacé



A sa création en 1959, le ministère de la Culture avait pour mission de démocratiser la culture et de la rendre accessible à tous. Près de cinquante ans plus tard, voilà un « petit ministère » patiemment construit et potentiellement doté d'un foisonnement d'outils publics au service de la culture : création et éducation artistique, délivrance de diplômes nationaux, sauvegarde du patrimoine, mise en réseau culturel de tout le territoire ...

Cependant, depuis quelques années, le ministère est frappé par une série de mauvais coups : budget inadapté à ses missions, sous-effectif endémique, privatisations en série, autarcie financière des établissements, décentralisation absurde ... Rien ne nous a été épargné pour démanteler un acquis primordial et historique de notre pays.

Ce qui est sur les fléaux de la balance, c'est bien de savoir si la Culture, ses valeurs émancipatrices, sont des activités commerciales comme les autres. Ce qui est au cœur des débats et des affrontements, c'est l'abandon de la démocratisation de la culture, la marginalisation du rôle de l'Etat et de toute intervention publique.

Dans ces enjeux de société, la CGT a clairement choisi son camp. Dans le cadre d'un service public rénové et renforcé, elle affirme qu'il y a bien une place irremplaçable pour le ministère de la Culture, outil de toutes et tous. La construction d'un autre monde passe également par ce combat-là.

Un avenir pour la Culture !

Missions de l'Etat : être un véritable opérateur culturel au service de tous impose :

- de restituer la maîtrise d'ouvrage publique à tous les opérateurs du Ministère (ex : INRAP et CRMH),
- de réintégrer les monuments du CMN et l'Inventaire « décentralisés » par Raffarin,
- de revitaliser et développer le réseau culturel déconcentré des DRAC.

Protéger l'activité culturelle de toute marchandisation :

- en excluant les missions publiques culturelles de toute mise en concurrence commerciale,
- en mutualisant les moyens budgétaires des musées nationaux,
- en réintégrant au sein du service public culturel les missions transférées à des structures de droit privé (ex : RMN, Chambord), ou externalisées.

Engager l'argent public au service de tous :

- doter le ministère de la Culture de moyens à la hauteur du développement de ses missions bien au delà du mytique 1 % du budget de l'Etat et garantir le financement des opérateurs publics culturels non inscrits au budget de l'Etat,
- engager un plan de créations nettes d'emplois à hauteur des postes supprimés et des besoins non satisfaits, y compris en administration centrale,

Des statuts publics pour les missions de service public :

C'est réintégrer les EPA aujourd'hui dérogatoires pour éviter de recruter des fonctionnaires (ex : Musée Quai Branly, ...) dans la norme de l'emploi de la Fonction publique (des titulaires), c'est aussi créer les corps d'accueil indispensables notamment dans le domaine de l'enseignement supérieur.

Alors que des échéances électorales lourdes de conséquences approchent, la CGT-Culture entend mettre à l'ordre du jour les grands enjeux du service public culturel. C'est bel et bien notre responsabilité syndicale que de porter, fort de votre appui, ces revendications devant les formations politiques.

Pour un syndicalisme combatif, de propositions et de rassemblement

Cgt Culture

La CGT-Culture est une force syndicale en développement qui s'appuie sur le travail collectif des syndicats, sections et militants qui la composent.

Cependant, aujourd'hui, le syndicalisme n'est pas ce qu'il devrait être.

Quelles en sont les causes ? Bien sur, l'attitude du patronat, du gouvernement comme du ministère qui, malgré les belles déclarations sur le dialogue social, considèrent le syndicalisme comme un obstacle. Mais aussi, hélas, l'éclatement du mouvement syndical. La CGT-Culture met tout en œuvre pour l'unité et le rassemblement des salariés. Elle veut, avec vous, sur votre lieu de travail :

- poursuivre la construction d'un syndicalisme démocratique, de débats et d'actions, sans sectarisme ni compromission,
- faire le lien entre les problèmes individuels et les revendications générales,
- développer les solidarités entre les salariés du public et du privé, les titulaires et les précaires, les actifs et les retraités.

Une force syndicale en mouvement

Des représentant(e)s sur tous les fronts !

Fort(e)s d'un travail collectif et approfondi sur les projets de textes soumis aux instances paritaires (lois, décrets, arrêtés, circulaires, décisions), vos représentant(e)s CGT-Culture sont porteurs d'amendements et de projets alternatifs au contenu revendicatif (en attestent les Procès Verbaux des CTP et CHS mis en ligne sur le site du ministère).

Des salarié(e)s militant(e)s et combatif(-ives)

Les représentant(e)s CGT, vous les côtoyez régulièrement sur vos lieux de travail. Vous les rencontrez dans vos services lors de réunions d'information, luttant à vos côtés pour vos revendications. Ce sont eux aussi qui répondent présents au téléphone, par messagerie électronique (cgt-culture@culture.fr), qui vous informent dans les permanences syndicales ou sur son site internet (www.cgt-culture.fr).

Des porte-parole attentifs(-ives) et efficaces

Ils sont aussi vos porte-parole auprès de l'administration pour un problème individuel ou lors d'actions collectives. Ils facilitent vos démarches par leurs connaissances des règlements et statuts et des services du ministère. De nombreux agents, non syndiqué(e)s à la CGT, s'adressent à nous. Nous répondons à leurs demandes sans exclusive ni esprit de clientélisme. Mais il faut bien le dire, solliciter la CGT sans l'appuyer, c'est se priver d'un surcroît d'efficacité.

**Le vote s'effectue
uniquement par
correspondance.
Vous devez
impérativement
faire parvenir
votre bulletin
de vote avant le
19 mars 2007**

Voter,

c'est faire

entendre

votre voix.

Ne pas participer,
ce serait :

→ affaiblir un droit
chèrement acquis
et régulièrement
remis en cause,

→ fragiliser
un outil dont
chacun de nous
aura forcément
besoin un jour.

...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...Votez CGT-Culture...

www.cgt-culture.fr